



STAGE SYNDICAL second degré le Jeudi 12 janvier 2012

Avenir de la profession, évaluation, réformes, avancement, ... Pour toutes ces raisons, nous invitons à nous retrouver tous ensemble pour communiquer, partager notre expérience et définir ensemble nos priorités.

Ce stage permettra de développer les sujets abordés dans l'actualité, et répondre à vos inquiétudes et vos attentes.

Ce sera aussi l'occasion de partager un moment de convivialité avec un repas en commun et le plaisir de se revoir ou de se connaître pour ceux qui viendraient pour la première fois. Nous proposons comme les années passées que chacun apporte quelque chose pour le repas. La répartition pour le repas est la suivante en fonction de chaque département :

Si vous êtes du 16 : entrée, 17 : plat de résistance, 79 : boissons ou dessert, 86 : dessert.
Le SE-Unsa se charge des huîtres, du pain et autres spécialités locales.

Ce congé est un droit, l'administration ne peut vous le refuser. Vous n'avez pas à fournir de convocation. L'autorisation d'absence est considérée comme obtenue si l'administration ne répond pas dans les 15 jours suivant la demande.

ATTENTION : Cette demande doit être impérativement **déposée un mois avant le stage**. C'est à dire avant **le 12 décembre (avant les vacances scolaires de Noël) pour le stage du Jeudi 12 janvier 2012 à Niort**, il faut donc le faire dès réception du bulletin. **Si vous êtes hors-délais, faites tout de même la démarche.**

Le Jeudi 12 janvier : De 9H30h à 16h30 au SE-UNSA, 8 allée Pauline KERGOMARD, 79010 Niort , Tel : 05.49.33.79.01. La journée se déroulera de **10 h à 16H 30** . Consulter mappy.fr pour connaître l'itinéraire. Le repas de midi sera pris en commun sur place. Il est important de retourner le coupon-réponse (à retourner avant le 31 décembre) pour l'organisation de la journée et des repas. .
Si vous souhaitez vous grouper, signalez le sur le coupon-réponse, la route est moins longue à plusieurs.

Pour notre organisation, nous avertir de votre venue en retournant par courrier, par mail :



SE-Unsa, 1 place des britanniques, 17000 La Rochelle
courriel :ac-poitiers@se-unsa.org Tel : 05.46.44.42.22

Stage Syndical second degré

Nom : Prénom : Etablissement :

Participera à la réunion second degré du jeudi 12 janvier à Niort

Matin Repas Après-midi

Etablissement :

Déplacement : En voiture : Accepterait.....personnes Sans voiture : désirerait trouver un véhicule. Ville de départ : N° de téléphone

Adresse personnelle :email :

Coupon à retourner à SE-Unsa, 1 place des britanniques, 17000 La Rochelle
courriel :ac-poitiers@se-unsa.org Tel : 05.46.44.42.22



DEMANDE D'AUTORISATION D'ABSENCE

A Madame Le Recteur de l'académie de POITIERS
Sous couvert du chef d'établissement d

Nom :.....
Prénom :.....
Grade :.....
Etablissement :.....

Conformément aux dispositions prévues :

à l'article 34 (alinéa 7) de la loi 84-16 du 11 janvier 1984 pour les fonctionnaires, modifié par la loi n° 916715 du 26 juillet 1991 définissant l'attribution des congés pour formation syndicale

J'ai l'honneur de solliciter un congé de 1 jour le jeudi 12 janvier 2012 pour participer à un stage de formation syndicale organisé par le SE-Unsa éducation à NIORT.

Il est organisé par le centre d'histoire, de recherche, de formation et documentation de l'UNSA éducation, centre figurant sur la liste arrêtée par le ministre de la fonction publique ainsi qu'il est prévu à l'article 1^{er} du décret du 15 juin 1984.

Fait àle.....

Signature :.....